

CONTRAT D'ENGAGEMENT « VIANDE D'AGNEAU »

AMAP des Trois Vallées

www.amapdestroisvallees.fr

contact@amapdestroisvallees.fr

Saison 2026

Le présent contrat est passé entre :

Le producteur partenaire : Christophe Van Hoorne Ferme Paysanne des Cheigneux 4 rue de Doussigny 51210 TREFOLS c.vh1@hotmail.com Tél. 06 16 03 76 62	L'adhérent(e) de l'AMAP : Nom : Prénom : Adresse : Tél. : E-mail :
Pour information, référente « viande » de l'AMAP : Françoise Ressouches Mail : mammarr.ressouches@free.fr Tél. 06 86 70 33 27	

Les signataires du présent contrat s'engagent pour les livraisons à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP (site internet réseau AMAP)

Engagements de l'adhérent :

- Adhérer à l'association « AMAP des trois vallées » et régler pour l'année civile le montant de la cotisation défini lors de l'assemblée générale.
- Préfinancer la part de production (paiement à la souscription, cf. modalités de règlement).
- Venir chercher sa part de production de viande le jour défini et à l'horaire prévu, sur le lieu de livraison.
- Gérer ses retards et ses absences et prévenir l'équipe AMAP.
- Apporter un sac de maintien au froid ou glacière pour la réception des colis.

Engagements du producteur :

- Livrer les colis de viande issus de son élevage.
- Produire selon les méthodes et conformément aux principes de l'Agriculture Paysanne.
- Être présent, et donner régulièrement des nouvelles des animaux.
- Accueillir les adhérents sur la ferme au moins une fois pendant la période d'engagement.
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et les méthodes de travail.

Engagements communs :

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, maladie des animaux, ravageurs...) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.

Détail des colis de viande d'agneaux :

Chaque morceau de viande est proposé sous vide en sac congelable et avec étiquetage

Détail des Colis :

Colis de 8 Kg : ½ agneau (Gigot, Côtes primaire, Côtes découverte, Côte filet, Poitrine, Epaule, Collier, Foie)

Colis de 6 kg : Agneau avec Epaule ou Gigot raccourci, Côtes, Morceaux à ragout (Collier, Poitrine)

Colis de 4 kg : Agneau avec épaule en morceaux à ragout, Morceaux désossé pour ragoût, Tranche de gigot, Côtes

AGNEAU	23 Avril	25 Juin	24 Septembre	19 Novembre
Colis de 8 kg de morceaux	 X 136	 X 136	 X 136	 X 136
Colis de 6 kg de morceaux	 X 102	 X 102	 X 102	 X 102
Colis de 4 kg de morceaux	 X 68	 X 68	 X 68	 X 68
Total				

Je m'engage à remettre à l'AMAP un chèque (à l'ordre de Van Hoorne Christophe) accompagné du contrat d'engagement signé. Les chèques seront remis au producteur le jour de la livraison.

- 1 chèque deBanque.....N° du chèque.....
- 1 chèque deBanque.....N° du chèque.....
- 1 chèque deBanque.....N° du chèque.....
- 1 chèque deBanque.....N° du chèque.....

Distribution :

Lieu : Condé en Brie, ancien syndicat d'initiative, espace de Sade (en face de la station-service).

Le jeudi de 18h à 19h.

En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et le producteur partenaire.

Contrat fait en 3 exemplaires (1 pour l'adhérent, 1 pour le producteur, 1 pour la référente)

A.....Le.....

Signature de l'adhérent

Signature du producteur